



# Compte-rendu de la Commission du 29 Juin 2018 Comité de la Somme à Camon

Président : Laurent DESPRES Secrétaire : Delphine PLUQUET

Membres: Sylvain BACQUAERT, Ludovic FIRMIN, Marylène DENEUX

Ne participent pas au cas n°1 (dossier N°91) : Marylène Deneux

La séance est ouverte à 18h30 La séance est levée à 22h30

8 dossiers

#### 1/ Monsieur KAMPLIN Pierre du club d'Amiens Picardie Handball (Dossier N°91)

Concerne : le match Amiens Picardie Handball 2 - Marcq Handball en Championnat Prénational

Masc. Phase 2 Poule Intermédiaire du 14/04/2018 Nom des arbitres : CLIN Jean-Marc - HOUAMEL Pascal

Concerne: Joueur Article: Annexe 2-I

Type de faute : Comportement gestuel antisportif grossier

Qualification de la faute : Conduite grossière Sanction: 2 dates dont 1 date avec sursis

Période de suspension du : à définir sur la saison 2018/2019

Période probatoire : 4 mois au lendemain de la période de suspension

Amende: 90€

#### 2/ Monsieur LEBRUN Clément du club d'Ailly-sur-Noye Handball (Dossier N°115)

Concerne : le match Ailly-sur-Noye Handball - Ent Longpre/airines 1 en Excellence Dept. +16

Masc. Somme du 12/05/2018

Nom de l'arbitre : BLANQUET Guillaume - GUILLAIN Eddie

Article: Annexe 2-D Concerne: Joueur

Type de faute : Outrage

Qualification de la faute : Attitude antisportive grossière

Sanction: 5 dates dont 2 dates avec sursis

Période de suspension du : à définir sur la saison 2018/2019

Période probatoire : 6 mois au lendemain de la période de suspension

Amende : 240€

# 3/ Monsieur LE DOUEFF Fabrice du club du Peronne Haute somme HB (Dossier N°56)

Concerne: le match Abbeville EAL - Peronne Haute Somme HB en Championnat -18 Masc.

Somme du 28/01/2018

Nom de l'arbitre : BLANQUET Guillaume

Concerne: Officiel responsable Article: Annexe 2-J Type de faute : Menace verbale, attitude agressive, atteinte à la considération de la personne

Qualification de la faute : Attitude antisportive grossière

Sanction: 8 dates dont 2 dates avec sursis

Période de suspension du : à définir sur la saison 2018/2019

Période probatoire : 6 mois au lendemain de la période de suspension

Amende: 420€

LIGUE DE HANDBALL DES HAUTS-DE-FRANCE



# 4/ Monsieur COVIN Sullivan du club de Crecy-en-Ponthieu AAE (Dossier N°124)

Concerne: le match Crecy-en-Ponthieu AAE - ASM Rivery Handball 2 en Honneur Dept. +16

Masc. Somme du 26/05/2018 Nom de l'arbitre : LELOIRE Matthieu

Concerne : Joueur Article : Annexe 3-C

Type de faute : Comportement antisportif grossier Qualification de la faute : Attitude antisportive grossière

Sanction: 2 dates dont 1 date avec sursis

Période de suspension du : à définir sur la saison 2018/2019

Période probatoire : 4 mois au lendemain de la période de suspension

Amende: 90€

### 5/ Monsieur HERENT Romain du club d'Ailly-sur-Somme Handball (Dossier N°116)

Concerne : le match Ailly-sur-Somme Handball - Amiens Espoir Saint-Maurice Handball en

Excellence Dept. +16 Masc. Somme du 12/05/2018

Nom de l'arbitre : POURCHEZ Samuel

Concerne: Joueur Article: Annexe 4-G

Type de faute : Brutalité, coups délibérés n'ayant pas entrainé d'arrêt de travail

Qualification de la faute : Violence

Sanction: 10 dates dont 4 dates avec sursis

Période de suspension du : à définir sur la saison 2018/2019

Période probatoire : 12 mois au lendemain de la période de suspension

Amende: 480€

# 6/ Monsieur TARRAF Nassim du club d'Amiens Espoir Saint-Maurice Handball (Dossier N°117)

Concerne : le match Ailly-sur-Somme Handball - Amiens Espoir Saint-Maurice Handball en

Excellence Dept. +16 Masc. Somme du 12/05/2018

Nom de l'arbitre : POURCHEZ Samuel

Concerne : Joueur Article :

Type de faute:

Qualification de la faute : Sanction : Sans Suite Période de suspension du : /

Période probatoire : /

Amende : 0€

#### 7/ Club d'Amiens Espoir Saint-Maurice Handball (Dossier N°118)

Concerne: le match Ailly-sur-Somme Handball - Amiens Espoir Saint-Maurice Handball en

Excellence Dept. +16 Masc. Somme du 12/05/2018

Nom de l'arbitre : POURCHEZ Samuel Concerne : Officiel responsable + Joueur

Article:

Type de faute:

Qualification de la faute : Sanction : Sans Suite Période de suspension du : /

Période probatoire : /

Amende: 0€



## 8/ Club d'Ailly-sur-Somme Handball (Dossier N°119)

Concerne : le match Ailly-sur-Somme Handball – Amiens Espoir Saint-Maurice Handball en

Excellence Dept. +16 Masc. Somme du 12/05/2018

Nom de l'arbitre : POURCHEZ Samuel Concerne : Officiel responsable + Joueur

Article:

Type de faute:

Qualification de la faute : Sanction : Sans Suite Période de suspension du : / Période probatoire : /

Amende: 0€

Le président de la CTD Laurent DESPRES

